



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU

Le conseil d'administration de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'est réuni le Mercredi 22 octobre 2025.

LIEU : IBIS STYLE Caudan – ZI de Kerpont – Rue Pierre Landais – 56850 CAUDAN

Présents :

Conseil d'administration :

Thierry GUILMOTO (Président), Dominique DENIS (Secrétaire Générale), Didier LEQUITTE (Trésorier), Béatrice DE SOUZA (Membre, en Visio) Maria UBEDA (Membre, en Visio), David BIZOUARN (Vice-Président Culture Judo), Didier LE SAUX (Membre).

Invités :

Corinne LEVERGER (Présidente CD22, en Visio), Alain KEROULLAS (représentant Magalie SUEUR Présidente du CD29), Pascal BAUDELOCHE (Président CD35) et Gérard HOEL (représentant Hervé PETIT, Président du 56), Margaux POYARD (DTR), Benjamin ASSIÉ (RAF).

Absents excusés :

Conseil d'Administration :

Nathalie MELLAC

Simon REBOURS

Invitée : Nolwenn BEAUVERGER, Présidente CRKDR Bretagne

Début de la séance à 19H15

Thierry remercie Alain KEROULLAS et Gérard HOEL de leur présence, lesquels représentent Magalie SUEUR pour le Finistère et Hervé PETIT pour le Morbihan.

- Rentrée : État des licences :

Net recul des prises de licences. La tendance avant l'été était très bonne et très optimiste, principalement sur le renouvellement des licences.

Remarque : primo licenciés en recul sur les prises de licences. Avant, nous étions les seuls avec la Corse à être en positif. Nous sommes maintenant passé dans le rouge -600 licences de date à date.

Pascal : Ne pas tenir de bilan avant 15 jours à 3 semaines. Vrai bilan au 1^{er} décembre.

Il faut s'attendre à une baisse : fin du pass sport pour les 06-13 ans, augmentation du tarif de la licence.

1/4

Didier : Problème sur les prises de licences par internet pour les primo licenciés. Margaux lui demande de lui transmettre un exemple, afin de le remonter à la Fédération.

Benjamin nous indique que sur la prise de licences, on est moins bien que l'an passé mais mieux qu'il y a 2 ans.

Constat : Les conditions d'octroi du pass sport ont évolué. Les adolescents entre 14 et 17 ans et les critères liés au handicap sont pris en compte afin de bénéficier d'une aide de 70 €.

Margaux fera le point avec chaque président de département. Il faudra être vigilant vis-à-vis du sous licenciement. Un état sera fait et envoyé au DTN pour début novembre. Il est prévu que les CTF prennent contact avec les clubs pour identifier les problématiques des clubs.

- Finances : Budget 2025 révisé au 31/08 et projection 2026 :

Point avec un révisé à fin septembre :

Rentrée décevante sur le BP. La promo est passée à 7.

Le modèle économique pour être confortable est basé sur 30 apprentis en formation tous les ans (15 BP et 15 CQP, 28000 licences).

Bilan du SNR, c'est mieux au niveau financier, mais on peut encore faire mieux. On doit viser 100 enseignants présents pour les années à venir.

Baisse sur le financement PSF attribué à la ligue (assumé lorsqu'on a fait la Conférence des Présidents)

Charge : Légère augmentation de la masse professionnelle (ruptures conventionnelles de Laurent MOTTIN et Erwan BRIEC)

Déficit : environ 15 mille et 20 mille euros.

Formation : On doit travailler en amont (N-1 et N-2) sur la prospection des enseignants sur le CQP et le BP.

Rappel : Aller en formation ça ne coûte rien. La formation Professionnelle est financable.

Rappel : Maintenant, le BP se déroule en Bretagne donc moins de frais que lorsqu'il se passait à Angers.

Il faut anticiper fortement une baisse sur la PSF. Les clubs et OTD vont être concernés.

Taxe d'apprentissage : Les entreprises qui souhaitent verser la Taxe d'Apprentissage à la Ligue de Bretagne doivent verser à la DOJO ACADEMY, identifié sur SOLTEA.

Actuellement, ce qui est prévu (accord avec France Judo), c'est le reversement par France Judo de 55 % du montant sur le compte de la Ligue de Bretagne et 45 % en divers : exemple - formations, des livres, accueil de kodomo dans un département...

Par contre, il faut bien cibler les entreprises qui souhaitent flécher le montant de la Taxe d'Apprentissage vers la Ligue afin de bien faire redescendre les sommes dues sur les bonnes régions. Un google form a été mis en place par Benjamin à ce sujet.

En Bretagne : Si un département ou un club identifie un potentiel donneur la somme sera reversée à « l'apporteur d'affaires » comme définie ci-après.

Proposition : sur les 55 % qui sont reversés à la ligue par France Judo, 5% revient à la ligue. Le montant restant sera réparti à hauteur de 50% pour la ligue et 50% pour le département (apporteur de l'affaire). Les 45% (divers) reviendront au département (apporteur de l'affaire).

Exemple sur 100€ versée par l'entreprise à la fédération :

55% : soit 55 euros dont 5% réservé à la ligue soit : 2,75 euros puis, 52,25 euros réparti à hauteur de 50% soit 26,13.

La ligue percevra 28,87 euros et le département : 26,13 euros.

L'apporteur d'affaire (OTD) percevra 26,13 euros (virement sur le compte de l'apporteur d'affaire en fin d'année civile) + 45€ (en droit formation, divers boutique France Judo).

Le département s'organisera avec le club (apporteur de l'affaire).

Un bilan sera effectué tous les ans.

Validation : Validé à l'unanimité

Rappel de Benjamin concernant le GE : en attente des factures de département pour l'aide à l'encadrement technique.

- Point RH (arrivées) :

Au 01/09/2025 Cédric ROUDOT sur le poste de Directeur de Formation.

Au 01/09/2025 Thibault CELLIER sur le poste de CTF (Remplacement de Cédric ROUDOT).

Au 01/09/2025 Léa MESSINET contrat d'apprentissage d'un an, en communication.

Au 29/08/2025 Corentin GENDRE BPJEPS en apprentissage.

Au 17/11/2025 Clémence BOUTHEMY (sera à France JUDO le premier jour) et le 18 commencera à la ligue. Elle aura comme marraine, Emma HERMINET-CHAPUIS (RAF Pays de Loire)

Coordinnées : clemence.bouthemy@ffjudo.com reprend le numéro de téléphone de Benjamin.

Courant décembre, elle sera accueilli officiellement par Arnaud LE CELLIER (RAF Occitanie - Coordonnateur des RAF)

Au 31/10/2025 départ de Benjamin ASSIÉ.

- Dojo : État des travaux

Actuellement, changement des luminaires actuels remplacés par des LED.

1^{er} mars 2026, les bureaux et hall ne seront plus accessibles. Les bureaux vont déménager à côté de la piscine.

Les douches et vestiaires seront refaits.

Grille pour sécuriser la dalle les 13 et 14 novembre. Le matériel doit être enlevé par le CD35 avant le 1^{er} Mars 2026.

CD 35 / juin 2026 fin du bail avec leur bailleur. Il est envisagé que les locaux du CD35 soit sur le même site que la Ligue de Bretagne. (Transfert de charge)

Le tapis sera toujours accessible pour les entraînements du pôle.

Livraison du dojo au 31 août 2026.

- Communication : Projets en cours

Arrivée de Léa : Amélioration des réseaux sociaux. Certains comités (29 et 35) l'on déjà sollicitée. Les départements ne doivent pas hésiter à le faire.

Léa est en alternance pour un an. Le financement est pris en charge sur un projet FDT. Elle doit servir aux 5 OTD. Vous pouvez la joindre avec le mail ci-dessous :

communication.judo.bretagne@gmail.com

Mettre Margaux en copie qui se chargera de prioriser les demandes.

Simon Rebours continue ses interviews intitulées au cœur du judo breton. Après avoir effectué celles de David BIZOUARN et Serge DECOSTERD, sont prévues celles de Joël BOUCHER, Didier LE SAUX puis Béatrice DE SOUZA.

- Courrier de Nolwenn BEAUVERGER, Présidente CRKDR Bretagne.

Le CNKDR est actuellement mis sous tutelle de la Fédération. Dans les régions, les CRKDR sont inquiets. Nolwenn BEAUVERGER nous a fait un courrier à ce sujet.

Lecture de ce courrier par Thierry.

A l'AG fédérale, il y aura un vote à ce sujet :

3 propositions :

- Conservation du CNKDR, avec son mode de fonctionnement associatif mais avec des statuts réformés.
- Conservation du CNKDR, avec un statut similaire à celui du Ju-Jitsu, la direction de la commission étant nommée par le CA de la FFJDA.
- Exclusion du CNKDR de la FFJDA.

Pour l'instant la Fédération n'a pas de souhait de se séparer du CNK.

En Bretagne, cela représente 692 licences.

Le courrier sera joint au compte rendu. Il va également être envoyé au délégués nationaux de chaque département.

Du 24 au 26 octobre des jeunes du CRKDR partent en formation (stage national à Limoges) : La ligue leur a fait le prêt à titre gracieux du minibus.

- Démonstration de l'outil BOAND

Outil validé lors du dernier CA.

Saisie des notes de frais. Permet de faire des virements en masse.

Développé dans plusieurs régions.

Test au niveau de la ligue puis déployé au niveau des départements s'ils le souhaitent.

Il y aura de l'accompagnement, pour les arbitres et les commissaires lors des compétitions.

- Questions diverses.

- Délégués de ligues – Répartitions des compétitions faites. Le tableau sera envoyé aux membres du CA.
- Bonus/Malus : le courrier concernant le bonus/malus a été fait par Margaux. Il va être envoyé par la ligue aux clubs concernés.
- Itinéraire des champions, voir éventuellement les clubs ou départements si intéressé. Un club de Finistère demande le cahier des charges pour une AG.
- CA : Prochains CA les 18 février 2026 dans le 22 et 15 avril 2026 dans le 56. AG ligue samedi 30 mai dans le Finistère.
- Félicitations à Sébastien LE MEAUX, (Dojo Plouescatais) et Cédric BOITARD, (Judo Club Guichen) pour leurs médailles aux championnats d'Europe Para Jujitsu. Ils sont sélectionnés pour les championnats du monde à Bangkok.

Thierry remercie sincèrement Benjamin ASSIÉ, pour ses 8 ans au sein de la ligue et auprès des clubs.

Toutes les personnes présentes remercient chaleureusement Benjamin pour son travail, ses compétences professionnelles et humaines mises au service de la ligue effectués lors de ses 8 années.

Fin de la réunion : 21h00

Dominique DENIS,
Secrétaire Générale

